

International Review of Community Development

Revue internationale d'action communautaire



La prévention mise en tension

Daniel Dind, Bernard Francq, Françoise Goffinet, Pierre-Yves Troutot et Michel Vuille

Numéro 11 (51), printemps 1984

La prévention, entre le contrôle et l'autogestion

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034626ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034626ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dind, D., Francq, B., Goffinet, F., Troutot, P.-Y. & Vuille, M. (1984). La prévention mise en tension. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (11), 69–75.
<https://doi.org/10.7202/1034626ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



1984, ce n'était pas une année meilleure qu'une autre pour parler de la prévention. Il reste que le mot est porteur d'un héritage complexe. À la fois démocratique et totalitaire. La prévention est à double face : la critique des structures de mise sous tutelle se conjugue avec l'émergence de processus d'auto-organisation démocratique. C'est de la nécessité de trouver une réponse à un problème particulier que le dispositif préventif génère, malgré lui, des remises en cause où tout ce qui caractérise le monde d'Orwell vole en éclats.

La prévention mise en tension

1984, ce n'était pas une année meilleure qu'une autre pour parler de la prévention. Il reste que le mot est porteur d'un héritage complexe. À la fois démocratique et totalitaire. Si, pour reprendre le titre de la contribution de M. Autès, « Échouer, c'est réussir », la prévention ne serait qu'un avatar supplémentaire au triptyque de Big Brother : « La guerre, c'est la paix ; la liberté, c'est l'esclavage ; l'ignorance, c'est la force. » La figure emblématique d'Orwell constituerait résolument le fil conducteur d'une lecture critique des dispositifs préventifs exposés, démontés dans ce numéro. Ce n'est cependant pas cette piste que nous avons privilégiée. Elle n'aurait fait que renforcer la dérive « mégalomane » qui peut caractériser certaines politiques préventives.

C'est que la prévention est à double face, Janus bi-frons conjoncturel où la critique des structures de mise sous tutelle se conjugue avec l'émergence de processus d'auto-organisation démocratique. Conjoncturel, disons-nous, car c'est de la nécessité — politique — de trouver une réponse à un problème particulier (la révolte de jeunes délinquants maghrébins, les luttes ouvrières pour la santé dans la région de Naples, par exemple) que le dispositif préventif génère, malgré lui, des remises en cause où tout ce qui caractérise le monde d'Orwell — surveillance généralisée, discours de la servitude volontaire, amour du censeur, normalisation tous azimuts, experts au double langage — vole en éclats.

C'est cette double face ou cette valse-hésitation caractérisant les

dispositifs préventifs que nous avons retenue pour choisir et ordonner les contributions qui suivent. Ce choix et cet ordonnancement, nous ne saurions mieux les caractériser que par l'expression de *mise en tension* où l'organisation d'un parcours fait surgir des pistes ouvertes, des regards croisés, où l'échec côtoie les certitudes de rupture, où l'opposition, le chevauchement de pratiques sociales débouchent sur des désordres dans la pensée.

Cette mise en tension, nous l'avons d'abord vécue dans le cadre de la réunion du Forum international d'action communautaire qui se tenait à Bruxelles à la fin du mois d'août 1983. Une soixantaine de personnes furent alors invitées à débattre de la prévention à partir de la problématique élaborée par

B. Francq¹. Les textes ici rassemblés émanent de cette rencontre.

La prévention comme champ théorique, incertitude, expérience, échec

Nous voudrions maintenant indiquer au lecteur le contenu d'un parcours dont le principe a été énoncé plus haut : une mise en tension où les savoirs produits ne sont pas nécessairement cumulatifs, où la thématique de la prévention se trouve mise à l'épreuve. Sur une vingtaine de contributions, ce principe nous a amenés à écarter celles dont le contenu était centré sur la formulation ou la reformulation d'un projet préventif ; ainsi, par exemple, la définition d'un projet préventif de lutte contre la toxicomanie, des propositions de redéfinition de la place d'équipes médicales par rapport à une politique préventive possible, des comptes rendus d'expériences cherchant par trop à éprouver leur légitimité... Certaines contributions, comme celle du D^r L. Carrino consacrée à la dimension affective du travail critique dans le domaine de la médecine sociale ou encore de travailleurs sociaux italiens sur des processus de formation, de rapport aux techniques d'intervention, n'ont pu être retenues faute de place².

Restent donc douze contributions dont l'articulation tourne autour de cinq pôles : un pôle théorique ; un pôle centré sur les problèmes soulevés par la prévention dans le

champ de la santé et cela sur un mode où l'opposition des expériences est marquante ; un pôle où les problèmes de protection de la jeunesse, de la petite enfance, de chômage des jeunes permettent de questionner les modes d'intervention spécifiques au dispositif préventif et à ses idéologies ; un pôle conjoncturel et politique concentré autour des opérations Été qui ont marqué en France la résurgence d'une réponse préventive à un certain type de délinquance ; un pôle où le travail social est questionné sur ses finalités et où la thématique préventive est mise à l'épreuve de la *durée*.

Pointer les questions qui émergent dans chacun de ces pôles, tel est le travail de présentation que nous ferons ici afin de permettre au lecteur de percevoir le travail de découpage, de mise en tension que nous avons réalisé.

1. Le rapport au savoir : comptes et mécomptes de la prévention

Les contributions de R. Maier, de M. Gottraux et de P. Roux tournent autour de la permanence d'un malentendu : la prévention se constitue-t-elle comme modèle référentiel unique basé soit sur une programmation, soit sur un mode de questionnement — et d'intervention — unidimensionnel ? R. Maier, à partir de la thèse selon laquelle toute politique préventive comporte un modèle de développement qui se caractérise par un type de savoir sur le processus social que l'on veut appréhender, cherche à dégager trois régimes de prévention en en cernant les codifications successives. Plus, il n'y aurait pas, selon lui, un régime préventif qui l'aurait emporté sur les autres. C'est du chevauchement de régimes de nature différente qu'il est question plus que de l'hégémonie d'un modèle par rapport à un autre. Quant à M. Gottraux et P. Roux, leur point de départ se

situe résolument non pas sous la figure emblématique de l'Orwell de 1984, mais sous celle sans doute plus prosaïque de Zorglub ! C'est que le dictateur — savant fou — n'a peut-être pas saisi l'importance des représentations populaires des fléaux sociaux qu'est supposée « combattre » la prévention. La question essentielle ne revient-elle pas, en effet, à comprendre pourquoi les gens craignent certaines réalités — par exemple, la drogue — et en valorisent d'autres ? La problématisation populaire des fléaux sociaux, au-delà de la déception qu'elle peut engendrer chez les « experts », renvoie à un enjeu politique, au terrain où se déterminent les représentations sociales, où la population se constitue en sujet historique. Le questionnement cherche à s'éprouver du côté de l'Italie et il ne pouvait y avoir de meilleure illustration que les luttes pour la santé.

2. Les luttes pour la santé : l'État anticipe-t-il ou non ?

Contraste maximum, opposition marquée quant à la nature des expériences du Centre de prévention de Nyon (contribution de P. Lehmann et Y. Dormond) et du Centre de médecine sociale de Giugliano dans la région de Naples (contribution de J.C. Paye et N. Mascilli). La première est l'illustration parfaite d'une intervention programmée par les autorités publiques, la seconde émerge dans la conjoncture des luttes ouvrières. Paradoxalement, si la première cherche à acquérir une autonomie de gestion, le risque qui menace la seconde est de ne plus être, à un moment donné, qu'un laboratoire social pour les structures étatiques ; autrement dit, revenir à la case départ de la première. La question se pose ici de savoir à quel degré la prévention consacre l'anticipation de l'action de l'État par rapport aux luttes et à l'expression des besoins. Les expériences de

luttres pour la santé se distinguent en Italie par une autonomie de l'action ouvrière qui a réduit, pendant la décennie des années 70, les marges de manoeuvre de l'État. La problématique marxiste des besoins contribue à résoudre cette question de l'anticipation, ce jeu de la durée où la solidarité sociale l'emporte sur l'« égoïsme de la santé » qui semble caractériser l'expérience de Nyon.

3. La prévention : comment s'en débarrasser...

Si, en 1965, la Belgique a paru être aux avant-postes en inscrivant la prévention comme élément-moteur de la politique de protection de la jeunesse, la question se pose aujourd'hui si ce concept est resté opérationnel. La réponse est négative pour les auteurs réunis sous le nom d'emprunt d'A. Pick qui préconisent l'abandon d'une approche préventive des problèmes vécus par les jeunes, celle-ci ayant mené à une double impasse.

Que reste-t-il dès lors à lui substituer ? Une politique d'aide sociale conçue sur des processus de médiation qui rendrait « possible une réelle prise en compte des personnes et l'orientation d'un travail destiné à leur permettre en situation concrète de maîtriser dans la plus large mesure possible, la conduite de leur vie ». Le lecteur sera frappé par le fait que l'évacuation du concept de prévention débouche sur une tentative de re-légitimer le travail social. À noter que c'est là une des seules contributions dans ce numéro qui va dans ce sens.

... mais comment elle resurgit, au-delà de la mégalomanie

Une fois constaté que le contexte de crise porte les discours politiques à ratiociner sur les dépenses sociales, sur l'austérité nécessaire, sinon « créatrice », il reste à se demander, à l'endroit d'une population comme la petite enfance

qui fréquente les « crèches », quels sont les scénarios possibles en matière de prévention. À partir de trois scénarios, M.L. Carels et G. Manni montrent quelles sont les conditions d'une alternative à des politiques qui feraient basculer la crèche de son rôle de prévention primaire vers un rôle de prévention secondaire, centré sur le dépistage et le repérage de risques. Étiquetage et marginalisation précoce viendraient — les jeux ne sont pas faits, à tout le moins dans la Communauté française de Belgique — conforter l'idée d'une « société programmée ».

Et aux Pays-Bas, qui a anticipé quoi ? Avec quelle ampleur ? W. de Graaf, constatant que la conjoncture des intérêts de l'État et de groupes progressistes a permis un surdéveloppement de la prévention, situe ce processus comme une action marquée par le changement plus que par une finalité d'adaptation. Mais un changement dont l'ampleur est mégalomane et dont les effets furent contradictoires à la fin des années 70. On retiendra ici la démonstration pertinente à propos de l'incapacité — politique — d'un modèle de développement qui n'a pas pu ou pas su, dans la pratique quotidienne, échapper à la parcellisation et au renforcement des formes existantes d'individualisation et d'assistance³. Ce regard critique jeté sur un passé récent s'applique à la conjoncture actuelle marquée par le chômage des jeunes. De mégalomanies, les politiques préventives se limitent aujourd'hui à travailler l'asociabilité à coup de repérage des populations à risques. N'était-ce pas là la crainte énoncée par A. Pick de voir « prévaloir des réactions sociales régressives privilégiant les préoccupations normalisatrices et une conception aujourd'hui dépassée de la prévention » ? Reste que la conjoncture politique et ses nécessités ne sont pas univoques.

4. Le socialisme et la prévention : l'expérience française

Il y avait, en France, peu de chercheurs pour ne pas convenir que la prévention — principalement dans le champ de la santé — traînait les pieds. Que quelques mois après le succès de la gauche aux élections présidentielles surgisse avec la plus grande violence la révolte des jeunes principalement d'origine maghrébine, et la prévention retrouve sa fonction. S'il y a bien un savoir cumulatif dans cette contribution européenne, c'est le lien évident que la contribution de W. de Graaf et les contributions françaises établissent entre conjoncture politique, prévention... et idéologie sécuritaire⁴. Qu'il s'agisse de l'opération Été 82 ou 83, la prévention avec ses côtés spectaculaires fonctionne sur le mode de l'alternative à la pure logique répressive pour d'abord répondre à l'insécurité et ensuite considérer les besoins des populations localisées comme génératrices de risques. Le moteur de la prévention s'emballa alors et mobilise l'appareil d'État — tout compte fait, toujours peu coordonné — pour *anticiper*. La nature de l'anticipation d'une année à l'autre change : s'il s'agit de montrer que le gouvernement est capable d'apporter une réponse crédible au sentiment d'insécurité, comme le soulignent F. Dubet et A. Jazouli, en déplaçant les « populations à risques », la seconde année sera plus marquée par les tentatives — sans doute moins spectaculaires — de recentrer l'opération sur des activités de rééducation par le travail (contribution de D. Duprez). D'autres, sensibles aux composantes de la conjoncture politique, perçoivent l'enjeu d'une nécessité de réunir des partenaires pour interpeller les politiques et construire des réseaux développant des projets globaux non seulement d'animation mais surtout de production économique. Par une

74 pratique politique de rectification permanente, les éducateurs de l'ARPEP, cassant les stratégies d'hygiénisme psycho-médico-social, anticipent sur le mouvement de l'État marqué par un contexte de décentralisation.

Les effets de tout cela ne sont pas minces pour un travail social qui continue à avoir comme imaginaire un modèle professionnel centré sur l'écoute et la permanence de la relation. Il apparaît comme hors-jeu, ne développant plus que des résistances au changement.

5. Le travail social préventif : un travail sans fin ?

Les paradoxes apparaissent aujourd'hui avec plus de force : là où on pensait, de façon assurée, qu'il y avait mécanisme de crise au sens où les transformations subies par le système de l'aide sociale sont considérées comme menaçant son existence et l'identité sociale de ses acteurs, D. Lapeyronnie indique qu'il s'agit bien plus d'une mutation ; s'appuyant sur le fonctionnement des aides financières, il montre qu'à travers un changement de la nature de la demande d'aide sociale et l'évolution des modèles d'action administrative, l'action préventive menée par le travail social est marquée non seulement par un effacement du travail relationnel mais encore par son caractère de plus en plus illégitime de se situer par rapport à la pauvreté. Cet

échec, M. Autès le travaille à partir du démontage de la logique institutionnelle des clubs de prévention. Apparaît avec force *le malentendu permanent*, consubstantiel à la prévention : prévenir veut bien dire devancer, anticiper disions-nous plus haut. La prévention n'a pas pour but d'éviter des comportements ou des conduites déviantes mais de leur donner un sens. Là, il y a le côté interminable de l'interprétation à donner au mot « inadaptation », le côté quasi religieux du travail social préventif. Le paradoxe tient tout entier dans le fait que l'échec de la prévention est en même temps sa réussite puisque « à travers ses multiples discours sur l'anormalité, l'inadaptation, elle délivre à l'ensemble du corps social un message inversé sur la normalité ». Reste que le prix à payer par les « prévenus » est celui de la stigmatisation. Cette autre dimension de l'anticipation se conforte dans la longue durée, dans une permanence que rien ne viendrait questionner. Est-ce encore le cas si on se réfère à ce qu'en disent les éducateurs de l'ARPEP ou aux ruptures relevées par F. Dubet et A. Jazouli ? Il semble bien, à suivre D. Lapeyronnie, que le travail social en général perde son monopole de producteur de sens sur les mécanismes de pauvreté comme sur ceux d'inadaptation. Encore une fois l'anticipation change de nature : à un modèle républicain où le travail social s'octroyait le monopole de l'interprétation des besoins des administrés, à un modèle rationnel où le centre est occupé par l'organisation administrative et la programmation, se substituerait un modèle opératoire où la décision politique occupe la première place. La permanence du dispositif préventif se casse alors pour laisser la place à un modèle basé sur la discontinuité et le spécifique, fonctionnant par « coups », par opérations. Le fonctionnement ne se réfère plus à du normatif mais à du

performatif ; les concurrences s'enchaînent pour faire apparaître soit la marginalisation du travail social, sa disqualification, soit encore sa limitation à n'être qu'une ressource mobilisable parmi d'autres.

Pistes ouvertes, regards croisés

Nous voilà assez éloignés des rivages où l'ordre dans la pensée chercherait encore et toujours à s'éprouver. C'était là un pari délibéré que nous avons voulu mener le plus loin possible. Un pari où apparemment l'écriture maîtrise tout, restitue tout dans l'évidence, y compris ce qui se dérobe généralement à l'évidence du constat et du dire. Ce n'est qu'au détour d'une question, d'une réponse ébauchée qu'apparaît la thématique du travail social. Elle n'apparaît que pour ce qu'elle est : un épiphénomène mis à l'épreuve de la conjoncture qui renvoie à la question de la durée, de l'anticipation.

Un regret : c'est que ces articles ne rencontrent pas un thème qui questionne les dispositifs préventifs en leur fondement, *celui de l'usure*. Alain Cottereau, dans un article paru en 1978 dans *Sociologie du Travail*⁵, s'interrogeait sur le sens qu'il y avait à donner à un fléau social comme la tuberculose au 19^e siècle. Il montrait comment une critique de l'épidémiologie officielle débouchait sur l'étude d'un ensemble de comportements ouvriers et sur les questions des revendications ouvrières à l'endroit de la santé et de l'usure au travail. Il vient de réitérer, avec un numéro remarquable de la revue *Mouvement social*⁶, le travail d'analyse de ce thème : constatant que « la notion d'usure au travail n'a de statut scientifique reconnu dans aucune discipline des sciences humaines [...], la mise en perspective historique de celle-ci (l'usure au travail) produit ce constat saisissant : des mécanismes de refoulement, à l'oeuvre aujourd'hui, se

sont mis en place dès les débuts de la révolution industrielle et n'ont pas cessé de fonctionner depuis un siècle et demi⁷ ». Ce travail — historique — sur la notion d'usure nous paraît être une première réponse concrète à la problématique des représentations populaires des fléaux sociaux ébauchés ici par les contributions de M. Gottraux, J.C. Paye et N. Mascilli.

De cette mise en tension qui met en évidence des allers-retours fluctuants, des régressions, que faut-il retenir ? La permanence du malentendu des dispositifs préventifs qui se présentent comme une réalité complexe et paradoxale, où aucun modèle, aucun paradigme ne semble s'imposer. Malentendu qui explique souvent la posture théorique des contributions qu'on lira ci-après : la prévention, ses dispositifs renvoient à une interrogation sur les modèles de développement, le rapport au savoir, les modes d'intervention des acteurs sociaux et de l'État, la durée, la vitesse, ou encore la nécessité d'apporter des réponses conjoncturelles à des problèmes particuliers ou d'adopter des pratiques de rectification permanente. Il n'y a pas permanence de la prévention, il n'y a permanence que des interrogations sans fin qu'elle génère comme dispositif conceptuel mais aussi organisationnel. C'est l'ensemble des rapports sociaux, leur anticipation qui se problématise. Tout se passe comme si, de la mégalomanie à l'échec en passant par l'organisation de réponses conjoncturelles, il n'y aurait d'autre posture théorique à l'endroit de la prévention que d'en rechercher la visibilité pour mieux s'en débarrasser, pour aller à l'essentiel : le rapport au politique, la définition des enjeux où se croisent résolument des phénomènes de rupture et de restauration par rapport à un ordre social dont la prévention n'est qu'une figure « normative » parmi d'autres.

À quoi auront servi ces contributions, ce travail interrogatif ? À marquer les paradoxes qui traversent les dispositifs préventifs, à en souligner l'hétérogénéité, à montrer que le travail social n'y occupe plus une place prédominante, à montrer aussi combien ces dispositifs étaient soumis à l'épreuve de la durée... Au-delà du spectaculaire, de la mégalomanie, de la régression ou de l'idéologie sécurisante qui peut caractériser aujourd'hui l'apparence des politiques préventives, il reste maintenant à développer la mise en tension que nous avons essayé d'orchestrer.

Daniel Dind
Bernard Francq, coordinateur
Françoise Goffinet
Pierre-Yves Troutot
Michel Vuille
Réseau de travail sur les
politiques préventives
SECJ, 28 rue de l'Automne,
1050 Bruxelles, Belgique

NOTES

¹ Francq, B., « La prévention comme dispositif politique. Problématique pour un questionnement sur les projets et pratiques préventives », *RIAC*, 10/50, automne 1983, p. 133-148.

² Ces contributions ont été publiées dans un ouvrage collectif édité par Psichiatria Democratica : *Fra regale e utopia. Ipotesi e pratiche per una identificazione del campo psichiatrico*, Bologne, Societa cooperativa Psichiatria Democratica, 1982, 361 pages.

³ On confrontera cette lecture à celle que Jacques Donzelot développe dans son dernier ouvrage : *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard, 1984, 263 pages.

⁴ Pour une analyse de l'idéologie sécuritaire, voir Ackermann, W., Dulong, R., Jeudy, H.P., *Imaginaires de l'insécurité*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983, 118 pages.

⁵ Cottureau, A., « La tuberculose : maladie urbaine ou maladie de l'usure du travail ? Critique d'une épidémiologie officielle — le cas de Paris », *Sociologie du Travail*, 2/78, p. 192-224.

⁶ Cottureau, A. (sous la direction de), « L'usure au travail », *Le Mouvement social*, 124, juillet-septembre 1983.

⁷ *Ibid.*, p. 4.